

## Conseil Municipal

---

Madame et Chère Collègue, Monsieur et Cher Collègue,

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire à la Mairie, le :

**MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2019 à 19H30**

**Salle des Fêtes de la Mairie  
(ordre du jour ci-joint)**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette réunion et vous prie d'agréer, Madame et Chère Collègue, Monsieur et Cher Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,  
Antoine GRAU



# **ORDRE DU JOUR**

## **(Conseil Municipal du Mercredi 18 décembre 2019)**

---

### **INFORMATIONS**

- Information sur les décisions de marché public et les engagements supérieurs à 1000€
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement des eaux usées
- Rapport d'activités 2018 d' « Eau 17 »

### **ADMINISTRATION GENERALE**

- 1) Modifications statutaires – Transfert des compétences eau potable, gestion des eaux pluviales urbaines et modification des compétences assainissement et opérations d'aménagement
- 2) Ouverture des commerces le dimanche pour l'année 2020
- 3) Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

### **FINANCES**

- 4) Débat d'orientations budgétaires
- 5) Attribution d'une subvention complémentaire au Centre Socio-Culturel « les 4 vents » – Avenant n°1

### **COMMANDE PUBLIQUE**

- 6) Candidat retenu dans le cadre de l'accord-cadre « Mise à disposition de personnel intérimaire pour les besoins de la commune de Lagord »

### **ENFANCE-JEUNESSE**

- 7) Convention d'objectifs et de financement de la « prestation de service » pour l'accueil périscolaire de maternelle

### **RESSOURCES HUMAINES**

- 8) Création d'un poste de « Responsable du pôle solidarité – Directeur du CCAS – Coordonnateur du Relais des Solidarités » à temps complet – Grades : Attaché territorial, Rédacteur, Rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe, Rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe
- 9) Suppression d'un poste d'« Agent d'entretien et d'équipement à la médiathèque et d'encadrement des enfants » au grade d'Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (13,45/35<sup>ème</sup>)
- 10) Création de deux postes d'« Agent d'encadrement des enfants lors de la pause méridienne » au grade d'Adjoint d'animation à temps non complet - 6,71/35<sup>ème</sup> et 6,98/35<sup>ème</sup>
- 11) Suppression d'un poste contractuel d'« animateur périscolaire polyvalent » en référence au grade d'Adjoint technique à temps non complet (25/35<sup>ème</sup>) et création d'un poste d'« animateur périscolaire polyvalent » au grade d'Adjoint d'animation à temps non complet (25/35<sup>ème</sup>)
- 12) Suppression d'un poste contractuel de « Chargé de propreté des locaux et de l'encadrement des enfants » en référence au grade d'Adjoint technique à temps complet (35/35<sup>ème</sup>) et création d'un poste de « Chargé de propreté des locaux et de l'encadrement des enfants » au grade d'Adjoint technique à temps complet (35/35<sup>ème</sup>)
- 13) Suppression d'un poste d'« Agent d'animation » au grade d'adjoint d'animation à temps complet (35/35<sup>ème</sup>)
- 14) Suppression d'un poste de « Chargé d'études et de conception pôle Cadre de Vie » au grade de Technicien à temps complet (35/35<sup>ème</sup>) et création d'un poste de « Chargé d'études et de conception pôle Cadre de Vie » au grade de Technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet (35/35<sup>ème</sup>)
- 15) Création d'un poste de « Coordonnateur Enfance-Jeunesse-Education, Responsable d'un accueil de loisirs adolescents » au grade d'Adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet (35/35<sup>ème</sup>)
- 16) Présentation du tableau des effectifs
- 17) Délibération rectificative - Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

### **VOIRIE-URBANISME**

- 18) Acquisition des parcelles ZB n°47p et ZB n°48p dans le cadre du projet du Puy Mou – Délibération rectificative